

Concerne : prévention de la méningite en milieu scolaire 2021-22

Chers parents,

La méningite à méningocoques est une maladie grave nécessitant une prise en charge immédiate.

Un traitement préventif précoce vise à éviter l'apparition d'autres cas.

Il doit être administré même si l'enfant ou le jeune a été vacciné contre la méningite.

Si un cas se présentait à l'école de votre enfant, vous en seriez immédiatement avertis, pour que vous puissiez vous rendre sans tarder chez votre médecin afin qu'il prescrive le traitement adéquat.

Cependant, en cas d'extrême urgence ou de situation épidémique grave, le médecin scolaire a la possibilité d'administrer à l'école le traitement adéquat :

Pour enfants de 2 à 5 ans :

Une dose unique orale de Ciproxine (125 mg)

Pour les enfants de 5 à 12 ans :

Une dose unique orale de Ciproxine (250 mg)

Pour enfants de plus de 12 ans et adultes :

Une dose unique orale de Ciproxine (500 mg)

Pour les femmes enceintes :

Spiramycine (Rovamycine), à raison de 1 gr, 2 fois par jour pendant 4 jours.

Le médecin scolaire déterminera la population visée par le traitement préventif.

Vous seriez bien sûr contactés par notre service si une telle situation devait se produire. **Nous n'administrons pas de traitement préventif sans accord signé ou retour de mail de votre part. Il est dès lors très important de fournir à l'école des numéros de téléphone et adresses email valides** afin que nous puissions vous joindre dans un bref délai.

Au-delà de la communication de vos coordonnées, nous vous demandons de remplir le document ci-dessous et de nous le renvoyer pour le 30 septembre 2021. La remise de ce document nous permet d'agir de façon optimale si un jour un cas de méningite se déclare au sein de l'établissement de votre enfant.

L'élève qui n'aurait pas reçu de traitement sera évincé de l'école pendant une durée de 10 jours.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire en notre entier dévouement.

L'équipe PSE



PSE Libre de Bruxelles-Capitale / Antenne d'Uccle

Av. J & P Carsoel, 2 - 1180 Bruxelles Tél: 02/3747505

Fax: 02/3747072 N° d'entreprise: 0433 409 460

Email: psel.uccle@promotionsante.be

Je, soussigné,

Parent ou tuteur légal de (nom de l'enfant) né le

Scolarisé à l'école, dans la classe

Autorise l'équipe PSE à administrer le traitement préventif suivant, en fonction de l'âge de mon enfant, en cas d'urgence sanitaire liée à un cas de méningite dans l'établissement scolaire :

Pour enfants de 2 à 5 ans :

Une dose unique orale de Ciproxine (125 mg)

Pour les enfants de 5 à 12 ans :

Une dose unique orale de Ciproxine (250 mg)

Pour enfants de plus de 12 ans et adultes :

Une dose unique orale de Ciproxine (500 mg)

Pour les femmes enceintes :

Spiramycine (Rovamycine), à raison de 1 gr, 2 fois par jour pendant 4 jours.

Date :

Signature :